

Lettre de récompense du vice-président de la société protectrice des animaux à l'instituteur Marcel Desbled

Numéro d'inventaire : 2016.36.262

Type de document : correspondance

Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création : 1927

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Feuille simple tapuscrite et manuscrite. "Société protectrice des animaux, reconnue établissement d'utilité publique par décret du 22 décembre 1860. 84, rue de Grenelle, 84 (VIIe arrt.) Paris." "Paris le 6 octobre 1927. Monsieur Desbled, instituteur à Réalcamp (Seine Ire). Monsieur, Nous avons l'honneur de vous informer qu'une mention honorable scolaire et 1 livre intitulé "Perlou" ont été attribué par la société protectrice des animaux à chacun des 6 élèves que vous avez présentés. Ces récompenses seront à votre disposition à partir du 15 novembre prochain, au siège de notre société, 84, rue de Grenelle, ou vous seront envoyées sur votre demande, pour être remises aux intéressés, entre envoi de la formule ci-jointe, remplie et signée. Veuillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments distingués. Le vice président."

Mesures : hauteur : 27 cm

largeur : 21 cm

Notes : Marcel Desbled était instituteur à l'école de Réalcamp.

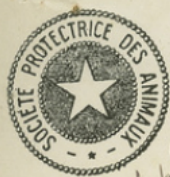
Mots-clés : Récompenses (sauf livres de prix)

Autres descriptions : Langue : Français

Pagination : n. p.

Commentaire pagination : 1 p.

Lieux : Réalcamp



SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

Reconnue comme Établissement d'utilité publique par décret du 22 décembre 1860

84, RUE DE GRENELLE, 84 (VII^e Arrt.) — PARIS

COMPTE CHÈQUES POSTAUX 276-81 PARIS

TÉLÉPHONE : LITTRÉ 99-77

Secrétariat

Répondre le 6 octobre 1924

Paris, le 6 octobre 1924

Monsieur Desbled, instituteur à Réalcamp (Seine Inf.)

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une mention honorable scolaire et 1 livre intitulé "Perlou", ont été attribués par la Société Protectrice des animaux à chacun des 6 élèves que vous avez présentés.

Ces récompenses seront à votre disposition à partir du 15 novembre prochain, au siège de notre Société, 84, rue de Grenelle, ou vous seront envoyées, sur votre demande, pour être remises aux intéressés, contre envoi de la formule ci-jointe, remplie et signée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Vice-Président,

Le Secrétaire Général

Guignard

